

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 20 octobre 2023

Présents : Mmes Sylvie SECHET, Monique ZAMPERLINI, Catherine DUMAZERT, Karine LANIAU et MM Marcel DUBOIS, Jürgen ALLEAUME, Jean-Michel DUMAZERT, Xavier SEVERE.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

M. Marc SECHET pouvoir à Mme Monique ZAMPERLINI

Absents :

Mmes Lucilia DA SILVA, Martine COUDRIEU, Nathalie ECCLI et M. Damien GUILLAUMOT

Personnel administratif : Mme Paula FONSECA

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 20h30 sous la présidence de Mme Sylvie SECHET.

1) Désignation du secrétaire de séance

Conformément au code des communes, M. Xavier SEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

2) Approbation compte rendu 04 septembre 2023

Aucune remarque n'a été faite sur le compte-rendu, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 04 septembre 2023.

3) Tarifs Semaine Bleue 2023

Madame le Maire informe que le Comité d'Actions Sociales (CAS) a organisé une semaine bleue du 2 octobre au 08 octobre 2023.

M. Marcel DUBOIS expose aux membres du conseil municipal le programme et les tarifs de la semaine bleue 2023. Il précise que le comité d'actions sociales, qui s'est réuni le 29 août 2023, a calculé les tarifs ci-dessous en prenant en compte les devis reçus.

Mme le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe pour la semaine bleue 2023 les tarifs suivants :

- Loto (02/10)
 - une carte 03.00 €
 - 3 cartes 07.00 €
 - 5 cartes 12.00 €
 - Sachet de 100 pions non magnétiques 01.00 €
 - Sachet de 100 pions magnétiques 02.50 €
 - Kit magnétique (bâton + 100 pions) 07.50 €
- Sortie 1 journée à Provins (03/10)
 - pour les Boissillonnes/Boissillons âgées de 65 ans et plus 55 €
 - pour les boissillons âgés de moins de 65 ans 55 €
 - pour les personnes non boissillonnes 80 €
 - pour les membres du comité CAS et/ou de conseil municipal 55 €
- Ateliers Arts floraux et Soins Bien Être (04/10), Jeux de société (05/10) et Visite Brasserie de la Juine (06/10)
 - Gratuit
- Repas des aînés (08/10)
 - pour les Boissillonnes/Boissillons âgées de 65 ans et plus Gratuit
 - pour les conjoints âgés de moins de 65 ans 40 €
 - pour les personnes non boissillonnes 60 €
 - pour les membres du comité CAS et/ou de conseil municipal 30 €

4) Tarifs Salon des Arts 2023

Mme le Maire informe que la commission Loisirs, Culture et Vie Associative va organiser son premier salon des Arts à Boissy le Cutté du 2 au 3 décembre 2023.

Mme DUMAZERT expose aux membres du conseil municipal le programme et les tarifs d'inscription au Salon des Arts 2023. Elle précise que la Commission Loisirs, Culture et Vie Associative, qui s'est réunie le 04 mai 2023, a validé le règlement intérieur et le tarif de 20 € (droit d'accrochage).

Mme le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le règlement intérieur et le tarif de 20 € (droit d'accrochage).

5) Subvention aux Associations 2023

M. Marcel DUBOIS, conseiller municipal en charge des finances communales, informe qu'une commission finances s'est réunie le 17 octobre 2023 pour étudier les demandes de subventions faites par les associations.

Il demande au conseil municipal de se prononcer sur la proposition de la commission finances, votée à l'unanimité des membres présents, sur les demandes de subventions sollicitées par les associations au titre de l'année 2023 suivantes :

Associations	Montants
Amicale des Sapeurs-Pompiers	300.00 €
Association « Les Enfants d'Anne et Niki »	400.00 €
Association MACVA 91	250.00 €
Association Running pour l'Espoir	250.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte, à l'unanimité, de verser à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers une subvention de 300 € et à l'Association MACVA 91 une subvention de 250 €. Le conseil municipal accepte également, avec 8 pour et 1 abstention (J. ALLEAUME), de verser à l'Association « Les Enfants d'Anne et Niki » une subvention de 400 € et avec 8 pour et 1 abstention (X. SEVERE), de verser à l'Association « Running pour l'Espoir » une subvention de 250 €.


6) Questions diverses

* Mme le Maire, nous expose la proposition de Mr Xavier DUGOIN d'adhérer au SMOYS (Syndicat Mixte Orge Yvette Seine), syndicat permettant de grouper des municipalités acheteuses de gaz et d'électricité à des tarifs préférentiels. Cette adhésion, si elle est acceptée lors du prochain conseil municipal, nous permettrait également de nous positionner sur l'acquisition de bornes de recharge pour véhicules électriques à un prix préférentiel et de bénéficier d'un don d'une borne de recharges électriques pour les services de la commune.

* Mme le Maire nous indique qu'un vote aura lieu assez rapidement (avant le 06 décembre 2023) par rapport à la loi du 31/01/2023 sur l'obligation d'accélération de la production d'énergie renouvelables. Une présentation plus simplifiée nous donnera une information sur les zones d'accélération et d'exclusion des énergies renouvelables-zones humides ce qui nous permettra de proposer un zonage d'implantations éventuelles pour que ce zonage soit soumis au vote.

* Mme DUMAZERT nous présente un point sur le salon des arts : l'organisation suit son cours dans de bonnes conditions, 24 inscriptions d'exposants, le Républicain est averti de l'évènement.

La séance du conseil municipal est levée à 21h20.

SIGNATURES	
Mme Sylvie SECHET, Maire	
Mme Karine LANIAU, secrétaire de séance	